



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de l'ACDFL au budget fédéral 2021

20 avril 2021 (OTTAWA, ON) – L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) est ravie que la reprise économique du Canada à la suite de la pandémie de la COVID-19 constitue le principal objet du budget fédéral présenté hier. Le budget 2021 comprend plusieurs mesures qui ont été recommandées par l'ACDFL dans ses propositions prébudgétaires, y compris les suivantes : le prolongement de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, du soutien additionnel pour le programme des Travailleurs étrangers temporaires, ainsi que des investissements dans l'infrastructure et l'innovation.

« L'agriculture, y compris le secteur des fruits et légumes frais, continue de contribuer de façon importante au PIB du Canada et sera essentielle à la reprise économique à la suite de la pandémie de la COVID-19, confie le président de l'ACDFL, Ron Lemaire. Nous sommes heureux que le gouvernement reconnaisse à quel point notre secteur est important pour les collectivités de partout au pays. »

L'ACDFL était cependant déçue que l'une de ses principales recommandations, soit celle relative à la mise en œuvre d'un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes, ne fasse pas partie du budget fédéral. L'ACDFL ne cesse de rappeler l'importance de cet outil afin de remédier aux lacunes en matière de stabilité du marché, de protection financière, de commerce et de sécurité alimentaire, et ce, sans aucun coût pour le gouvernement.

« Bien que nous soyons reconnaissants que le gouvernement fédéral mette l'accent sur la reprise économique après la pandémie de la COVID-19, son refus de mettre en œuvre un mécanisme de protection financière prenant la forme de meilleures mesures de protection contre les faillites demeure une grave lacune pour les vendeurs de fruits et légumes frais du Canada, poursuit M. Lemaire. En cette période où nous devons jongler avec la troisième vague et la reprise économique du pays, il est essentiel que le gouvernement mette en œuvre toutes les mesures de protection sans frais possibles pour veiller à l'efficacité de nos chaînes d'approvisionnement essentielles et faire en sorte que les Canadiens continuent d'avoir accès à des fruits et légumes frais pour leur famille. »

Voici d'autres points saillants du budget fédéral 2021 concernant le secteur des fruits et légumes frais :

- l'introduction d'un nouveau Programme d'embauche pour la relance économique du Canada pour les employeurs qui continuent d'observer des pertes en raison de la pandémie de la COVID-19;
- 960 millions de dollars pour un nouveau Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle;
- 140 millions de dollars pour le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire et le Fonds des infrastructures alimentaires locales;

- un financement additionnel de 200 millions de dollars pour venir en aide aux pratiques agricoles pour lutter contre les changements climatiques dans le cadre du programme Solutions agricoles pour le climat;
- une réduction de 50 % des taux généraux d'imposition du revenu des sociétés et des petites entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission;
- 1 milliard de dollars supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre des projets de services Internet haute vitesse dans le cadre du programme Fonds pour la large bande universelle;
- lancement du Programme canadien d'adoption du numérique pour aider les petites et moyennes entreprises à entrer dans l'ère numérique;
- plus de 700 millions de dollars pour l'Agence des services frontaliers du Canada afin de moderniser nos frontières.

Pour en savoir plus, visitez www.budget.gc.ca.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Micken Kokonya

Gestionnaire, Communications et études de marché, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613-226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613-878-3312

Courriel : mkokonya@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.